

## Formalités administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
<b>Copie intégrale acte de naissance</b>	Mairie lieu de naissance Demande internet : <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a>	Livret de famille ou pièce d'identité	Gratuit	<u>Qui peut les demander</u> : l'intéressé s'il est majeur, son représentant légal, son conjoint, les ascendants ou descendants.
<b>Copie intégrale acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Noms, prénoms, date mariage	Gratuit	
<b>Copie intégrale acte de décès</b>	Mairie lieu de décès ou du domicile au moment du décès	Nom, prénom, date décès	Gratuit	
<b>Carte Nationale d'Identité (C.N.I.)</b>	Mairie du domicile	2 photos d'identité, justificatif domicile (-3 mois), ancienne carte d'identité si perdue déclaration de perte + copie intégrale acte naissance (-3 mois)	Gratuit	l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt et au retrait
<b>Passeport biométrique</b>	Mairie équipée d'une station biométrique	2 photos d'identité, justificatif domicile (-3 mois), carte d'identité sinon copie intégrale acte naissance (-3 mois) pour les mineurs : livret de famille jugement divorce le cas échéant	majeurs 86€ à partir de 15 ans 42€ moins de 15 ans 17€	
<b>Livret de famille duplicata</b>	Mairie du mariage ou de naissance du 1 <sup>er</sup> enfant	Duplicata à demander à la mairie du domicile	Gratuit	Coût variable en fonction des communes
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec sa carte d'identité + justificatif de domicile	Gratuit	
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile	Pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an, +justificatif de domicile récent	Gratuit	Le permis de conduire sans justificatif de nationalité n'est pas admis
<b>Casier Judiciaire</b>	<a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a> Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44079 Nantes Cedex		Gratuit	Personnes nées dans les T.O.M., le Tribunal de Première Instance dont dépend le lieu de naissance.
<b>Carte grise</b>	Imprimé à retirer en Mairie et à déposer en préfecture	• Certificat de vente, carte grise barrée, datée et signée par le vendeur, C.N.I., justificatif, certificat de non-gage et de domicile	par CV fiscal (renseignements en préfecture)	Pièce supplémentaire à fournir pour les véhicules de plus de 5 ans : certificat de contrôle technique

Dans tous les cas les documents à fournir doivent être les originaux